

Compte rendu du Conseil d'Administration SPS du 21/09/2009

L'exercice consistait essentiellement pour la direction à présenter la situation de SPS au 31/08/2009 à tous nos administrateurs (SAFRAN) ainsi qu'au commissaire du gouvernement et au commissaire aux comptes (excusé).

Après quelques explications de textes, les comptes sont conformes aux prévisions et tout va bien. Le PDG Engerand a rassuré nos administrateurs.

Dans les faits ce bilan comptable masque des difficultés préoccupantes :

- la non qualité qui reste élevée (BJR...),
- le développement et l'industrialisation dans le domaine des matériaux composites appliqués à l'aéronautique,
- un accroissement des problèmes de sécurité.

Ce dernier point est particulièrement inacceptable, les bons résultats financiers ne doivent pas être obtenus au détriment de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des salariés.

Le CA est aussi l'occasion pour les organisations syndicales d'interpeller SAFRAN et SUD ne s'est pas privé de poser quelques questions (au verso) : l'emploi, les salaires, le secteur capteurs, la prévoyance, Héraklès qui nous pend au nez et plus généralement l'avenir qu'on nous réserve.

Malheureusement pour nous les réponses de la direction restent dans la droite ligne qu'elle s'est fixée et ne prend toujours pas en compte les éléments qu'on lui oppose.

EMPLOI

Bien que stables cette année, les effectifs comportent de nombreux précaires (CDD) auxquels il faut ajouter de nombreux intérimaires. La politique du groupe, donc de SPS, est de privilégier les détachés (qui sont là en attendant que leur entreprise se relève). Pendant ce temps les intérimaires et les CDD retrouvent le Pôle Emploi. Ce système n'est bon pour aucun travailleur. Certains sont déracinés, d'autres au chômage, alors qu'un Groupe qui se dit fort socialement pourrait gérer autrement la crise. SAFRAN a su prendre de l'argent aux filiales. Il faut qu'elle sache l'utiliser et le redistribuer dans les coups durs et pas seulement le réserver aux actionnaires qui ne verront pas passer la crise.

SALAIRES ET REMUNERATIONS A PART VARIABLE

Il n'y aura pas de reprise de négociation salariale cette année malgré le lamentable accord non signé. Les rémunérations à part variable sèment un certain trouble parmi les représentants de la direction. Au CA de début d'année il était ressorti que c'était une politique Groupe. On sent bien que tout n'est pas si clair. L'absence d'information est totale quand on demande le montant global attribué à la soixantaine de personnes qui en bénéficie. Pourquoi la direction refuse la transparence?

SECTEUR CAPTEURS

L'objectif de la direction est de satisfaire les clients existants. Elle dit avoir rencontré tous les clients potentiels et que rien n'en sort, aucun nouveau débouché ne se profile. Le secteur subit un plan LEAN supposé améliorer l'organisation et la qualité. Il en découlera une cure d'amaigrissement du secteur puisqu'à terme l'effectif passerait de 37 à 20 personnes. Son Chiffre d'Affaire devrait baisser vers les 2.2M€. Ça ne ressemble pas à une relance de ce secteur mais plutôt à une opération de survie pour répondre à des obligations.

HERAKLES

Le vote de la loi de programmation en juillet autorise la privatisation de SNPE. Le périmètre qui concerne Héraklès reste inchangé. Nous sommes actuellement dans une phase préliminaire depuis le 1^{er} sept et jusqu'au 15 oct. Des rencontres entre les « managements » et la visite du périmètre de reprise sont en cours. Ensuite SAFRAN lancera une offre d'achat. Une Information-consultation sera faite au comité d'entreprise dans le premier trimestre 2010. Pour la direction il y aura logiquement des « simplifications », les métiers sont « complémentaires » mais il y aura à « moderniser » les fonctions supports, dans le temps ça se ferait « intelligemment ». Pour SUD, si Héraklès devait voir le jour, la conservation de l'ensemble des effectifs et des acquis sociaux ainsi que l'amélioration des conditions de travail seront essentielles. Par expérience, on sait que les directions ont tendance à pratiquer la politique du pire.

PREVOYANCE

La direction n'a pas su répondre à notre question (au dos) qu'elle dit ne pas comprendre.



Syndicat des Travailleurs de la Métallurgie de la Gironde
Solidaires, Unitaires et Démocratiques

"S.U.D. Métaux 33"

Siège social : 8, Rue de la Course 33000 BORDEAUX

Union
syndicale
Solidaires

Le Haillan, le 21 septembre 2009

Conseil d'Administration du 21 septembre 2009
De Snecma Propulsion Solide

Questions diverses

1-Emploi

Nous constatons la stabilisation des effectifs mais un fort accroissement de la précarité et de la sous-traitance qui conduisent à la dégradation des conditions de travail à SPS et au-delà. D'année en année les prévisions de charge s'avèrent sous-estimées. SPS peut embaucher plus fortement en CDI. La direction compte-t-elle revoir sa politique d'embauche ?

2-Salaires

La politique salariale 2009 très insuffisante s'est traduite par une absence d'accord. Depuis de nombreuses années les résultats SPS sont bons et la direction peut avoir une politique salariale d'un autre niveau. SUD revendique une augmentation générale uniforme pour tous les salariés. Comptez-vous revoir votre politique salariale 2009 ?

3-Secteur Capteurs

SUD est satisfait que l'activité des capteurs soit restée sur le site. Toutefois, comme nous l'avons dit lors de plusieurs déclarations en CA, il est nécessaire de donner les moyens à ce secteur pour qu'il puisse vivre et se développer et non pas survivre. Quels moyens et quels objectifs la direction a-t-elle fixés pour ce secteur ?

4-Prévoyance

Y-a-t-il eu des avantages fiscaux au titre de l'ancien accord de prévoyance, du 01/01/2009 au 30/06/2009 ? Si oui, à quel titre et quel est leur montant ?

5-Herakles

Les élus ne disposent pas d'information si ce n'est celle des médias. Ce projet, s'il est mené à terme, aura des retombées probablement fortes sur l'entreprise. Quel est le calendrier des différentes étapes du projet vu par la direction ? Les salariés seront-ils mis devant le fait accompli le 31/12/2009 ?

6-Rémunération par Part variable

En dehors du fait que SUD reste opposé à cette forme de rémunération, nous constatons depuis plusieurs années (depuis la mise en place de ce type de rémunération) que nous n'avons aucune information précise sur le montant global versé au titre de ces primes. Peut-on enfin avoir ces montants ? D'autre part nous demandons à nouveau que la direction définisse clairement les règles d'attribution de celles-ci, conformément au code du travail. Quand comptez-vous le faire ?

Pour le syndicat SUD Métaux 33 :

Nathalie Bourgeois

Représentante du Comité d'entreprise

auprès du Conseil d'Administration de Snecma Propulsion